



16

Travaux concrets et dossiers de politique

Les dossiers de politique environnementale accompagnent le Mouvement Écologique tout au long de l'année. Le champ d'action est très large : de la politique communale aux questions de transport, en passant par la protection de l'eau.

Ce sont précisément ces sujets qui tiennent particulièrement à cœur à de nombreuses personnes.



HOUSEEUROPE!: STOP À LA DÉMOLITION – PRIORITÉ À LA RÉNOVATION ET À LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS

... tel était le slogan d'une initiative conjointe menée par de nombreux acteurs issus des domaines de l'architecture, de la protection du patrimoine, du monde universitaire et de l'environnement, dont le Mouvement Écologique, etc.

L'objectif commun : faire avancer la rénovation en améliorant considérablement les conditions-cadres fixées par les responsables politiques. Ce n'est qu'en rénovant davantage au lieu de construire du neuf que nous pourrions atteindre nos objectifs climatiques et assurer la nécessaire préservation des ressources. Cependant, cela doit également être encouragé en priorité d'un point de vue social, urbanistique et culturel.

L'initiative HouseEurope! visait à recueillir 4 millions de signatures à travers l'Europe pour amorcer ce changement crucial et rendre la rénovation au Luxembourg et dans toute l'Europe plus facile, plus rentable et plus accessible que la démolition.

Le coup d'envoi a été donné par un grand événement commun au « Tramschapp », lors duquel des experts ont souligné devant un public de plus de 250 personnes l'importance de la rénovation – mais ont également démontré à quel point celle-ci peut être attrayante et moderne aujourd'hui.

Bien qu'il n'ait pas été possible de recueillir les signatures requises à travers l'Europe, le thème de l'importance de la rénovation est désormais d'actualité. Il est désormais essentiel de maintenir cette dynamique.

NOUVELLES RÈGLES NATIONALES DE CONSTRUCTION : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE COMME ÉLÉMENT CLÉ

En 2024, le gouvernement a présenté sa stratégie intitulée « Construire plus et plus vite ». L'un de ses éléments clés est un « règlement des bâtisses » national, c'est-à-dire un code national de la construction qui s'imposera à toutes les communes. Jusqu'à présent, chaque commune disposait de son propre règlement de construction. Le ministère de l'Intérieur élabore actuellement un code national de la construction qui s'imposera à toutes les communes.

Pour de nombreuses raisons, le Mouvement Écologique se félicite de la création et de la mise en place d'une telle réglementation nationale (normes uniformes à l'échelle du pays, dans l'intérêt des citoyens, gain de temps pour les communes, sécurité de planification, etc.). Pourquoi – pour ne citer qu'un exemple souvent évoqué – la distance à laquelle une installation solaire doit se trouver d'un bâtiment voisin varie d'une commune à l'autre n'est en effet plus compréhensible, justifiable sur le plan professionnel ni appropriée. Une réglementation nationale bien pensée peut donc apporter des améliorations et des simplifications substantielles pour tous.

Toutefois, selon le Mouvement Écologique et l'Oekozenner Pafendall, il est essentiel que ce processus ne se limite pas à des ajustements non techniques et à une harmonisation, mais qu'il aborde également **les défis actuels, à savoir : l'urgence de la protection du climat et de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, la transition des transports et l'utilisation efficace des ressources**. Les rénovations doivent également être facilitées ; les exigences qui leur sont imposées ne peuvent plus être les mêmes que celles applicables aux nouvelles constructions. Le projet doit également être discuté avec toutes les parties prenantes.

Une prise de position commune a été rédigée et diffusée à toutes les parties prenantes. Elle a suscité des réactions positives et donné lieu à de nombreuses discussions.



CENTRE DE DONNÉES GOOGLE : L'ENGAGEMENT SE POURSUIT

Pendant très longtemps, le silence a régné autour du « centre de données Google » à Bissen.

En 2025, cependant, le Mouvement Écologique a été informé que le projet d'étude d'impact (bien qu'un peu « dissimulé » et sous le nom de « London bridge ») sur le site web du ministère de l'Environnement. On y trouvait également des déclarations des différents ministères concernant ce projet.

Ces documents étaient très révélateurs, car ils mettaient en lumière plusieurs éléments :

- Depuis des années, le Mouvement Écologique soulignait que Google aurait besoin de 10 à 15 % de la consommation annuelle d'eau du Luxembourg pour le refroidissement, alors que cette eau n'était pas disponible. Combien de fois a-t-on alors entendu des sources officielles : « Nous pouvons tout gérer, c'est une exagération. » Et maintenant ? Les faits donnent raison au Mouvement Écologique ! Google abandonne le refroidissement par eau et opte désormais pour le refroidissement par air.

- Les documents montrent également que Google doit fournir des informations bien plus détaillées si l'on veut enfin mettre un terme au manque de transparence du dossier. En effet, le dossier contient des passages problématiques et se caractérise par un manque de transparence ; entre autres, on ne sait pas en détail comment le refroidissement sera assuré, et il manque des chiffres concrets et des spécifications concernant la consommation d'énergie et l'utilisation de la chaleur résiduelle, etc. L'invocation libérale du secret commercial dans le dossier est également contestable.

C'est une raison suffisante pour que le Mouvement Ecologique intervienne auprès de L. Delles, ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, et de S. Wilmes, ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, afin d'attirer une nouvelle fois l'attention sur l'importance de ce dossier.

GESTION DE L'EAU, DÉCHETS, BRUIT, DOSSIER COMODO-INCOMODO, POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE : UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Il est clair que la politique environnementale est le fil conducteur du travail du Mouvement Ecologique. Les citoyens sont accompagnés, par exemple, lorsqu'ils ont besoin d'informations sur la qualité de l'air, souhaitent formuler des objections dans le cadre de demandes d'autorisation d'exploitation, etc.

La nature limitée des ressources en eau du Luxembourg a également été un sujet récurrent – le fait que le Luxembourg manque actuellement et de manière flagrante ses objectifs en matière de gestion de l'eau ; des questions sur la pollution atmosphérique ont également été soulevées, etc.

Ces questions sont intégrées au quotidien dans le travail du Mouvement Écologique, dans diverses prises de position, consultations citoyennes, etc.



POUR UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE MOBILITÉ ET DE LOGEMENT TURNÉE VERS L'AVENIR

De diverses manières, le Mouvement Écologique milite en faveur d'une autre forme de mobilité. La promotion de la mobilité durable et des transports publics est une priorité. Il s'agit toutefois également de rendre la voiture particulière moins attrayante (par exemple en limitant le nombre de places de stationnement disponibles). Cette perspective traverse les différentes positions du Mouvement Écologique et constitue le fondement de son travail.

Il en va de même pour la politique d'aménagement du territoire et la politique du logement. Malheureusement, force est de constater que l'étalement urbain n'a pas été freiné, que le problème du logement a depuis longtemps atteint des proportions dramatiques et que **l'aménagement du territoire** est plus que jamais relégué au **second plan**. Il est essentiel que l'aménagement du territoire redéfinisse le cadre de la politique du logement et de la mobilité et ne se contente plus de courir après la croissance.

Les discussions sur les lignes directrices de l'aménagement du territoire, sur divers aspects de la construction de logements tels que la densification des centres-villes et les nouveaux lotissements dotés d'espaces sociaux et d'espaces verts communs, ainsi que sur l'importance de **réduire la consommation de sol...** sont des thèmes qui figurent au quotidien dans les dossiers du Mouvement écologique.

Où les nouveaux lotissements sont-ils judicieux ? Comment rendre un projet d'urbanisation plus durable ? À quoi ressemble une construction attrayante, « plus dense » et de qualité ? Comment créer **des espaces publics attrayants offrant une bonne qualité de vie** ? Quelle superficie d'espaces « verts » doit être préservée ou nouvellement créée, et où ? Ces questions, parmi d'autres, ont occupé le Mouvement Écologique en 2025.

Le Mouvement Écologique est également fréquemment sollicité par des citoyens qui ont besoin d'aide pour des projets de construction et d'aménagement dans leur commune. En règle générale, le Mouvement Écologique ne suit pas ces dossiers en détail. Ils sont tout simplement trop nombreux. Il s'agit avant tout de conseiller les personnes concernées, dans le but de les aider à s'aider elles-mêmes. Cependant, dans certains cas, le Mouvement Écologique joue un rôle actif, en particulier lorsque l'affaire a des conséquences particulièrement importantes et qu'il y a des Régionaux ou des membres actifs dans la commune ou la région.

DONNONS À LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE LA PLACE QUI LUI REVIENT !

Aux yeux du grand public, la politique environnementale est souvent associée aux infractions environnementales, aux dépassements des valeurs limites (notamment en matière de qualité de l'air) et aux « scandales environnementaux » qui font la une.

Ce faisant, une attention particulière doit être accordée à **la protection préventive de l'environnement**, qui vise d'une part à prévenir de tels développements et d'autre part à garantir aux citoyens une qualité d'environnement élevée. Le Mouvement Ecologique œuvre en ce sens dans son travail quotidien.

L'AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT DONNE UNE MAUVAISE NOTE AU LUXEMBOURG !

Fin septembre, l'Agence européenne pour l'environnement a publié son rapport 2025 sur l'état de l'environnement dans l'Union européenne, qui, outre une analyse globale, comprend également des chapitres spécifiques à chaque pays sur les différents États membres de l'UE. L'analyse concernant le Luxembourg est malheureusement plutôt décevante : nous sommes loin d'atteindre nos objectifs de durabilité dans de nombreux domaines. Le Mouvement Écologique a publié ce rapport.